

SCHIRRHAIN

notre village

Bulletin municipal avril 2019 N° 44



Activités séniors - p.11



Père Piotr Szpejewski - p.34



Tennis club - p.30



École élémentaire p.16
Illuminations de Noël p.8



Le concours photos lancé lors de nos dernières éditions étant un succès, nous invitons tous les amateurs photos à participer à notre traditionnel concours sur le thème :

«Un œil sur Schirrhein». Le concours est décliné en 3 catégories :

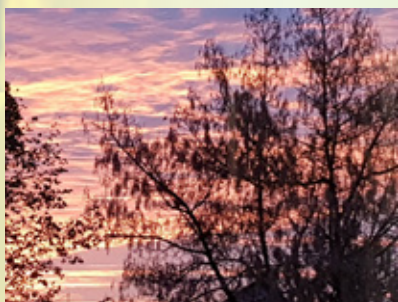
- Ma ville nature
- Ma ville patrimoine
- Ma ville insolite

L'accès au concours est gratuit et ouvert à tous.

Les photos devront être déposées via notre adresse mail : communication@schirrhein.fr au plus tard le 31/08/2019.

Pour rappel, vous pouvez également utiliser cette adresse pour nous contacter pour n'importe quel sujet comme par exemple pour une demande d'affichage sur le panneau lumineux...

Voici les photos des gagnants du dernier concours



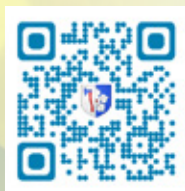
Coucher de soleil par M. SCHOTT



Electrification du nid des cigognes par A.M. BONNARD

Bien cordialement,

La commission communication



www.schirrhein.fr

REMERCIEMENTS:

Nous remercions toutes les personnes qui par leurs textes, leurs photos, leurs témoignages et par la mise à disposition de documents, ont contribué à la réalisation de ce bulletin municipal. Un grand merci aussi aux artisans, commerçants et entreprises qui par leurs annonces soutiennent financièrement notre publication.

Vie municipale	5
Délibérations du Conseil Municipal	
Zoom sur la commission Sécurité-Environnement	
CCAS	
Intercommunalité	14
C.A.H.	
Schirrhein-Schirrhoffen	
Travaux	20
Rétrospective	
Travaux à venir	
Vie associative	26
Rétrospective: ce qui s'est passé ...	
Gros plan sur : Tennis Club Schirrhein-Schirrhoffen	
Vie scolaire et périscolaire	31
Ecoles maternelle et élémentaire	
FCPE	
Vie paroissiale	33
Couronnes de l'Avent	
Messe de Noël	
l'Epiphanie	
Le Père Piotr Szpejewski	
S'Schirraaner Eck	36
Dossier spécial : plaques des rues bilingues	
Divers, parlons-en...	38
Elections Européennes	
Dépôt sauvage de déchets	
Ramassage des ordures ménagères	
Carnet de famille	42
Etat civil 2018	
Grands anniversaires	



Madame, Monsieur,

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

La fin de l'année 2018 a été marquée par des événements particulièrement graves. L'attentat du mardi 11 Décembre à Strasbourg a provoqué des drames humains, et au-delà, il pose des interrogations sur le suivi en matière de radicalisation et les moyens à mettre en œuvre. La sécurité est la première des libertés.

Le mouvement des gilets jaunes a pris de l'ampleur rapidement et parfois de façon brutale. Il s'est traduit par une occupation du domaine public, surtout des ronds-points, de façon durable. Ce mouvement est la traduction d'un profond malaise des français et montre que l'on ne peut pas gouverner contre son peuple en faisant voter certaines lois par une poignée de députés.

Plus près de nous, les premiers effets négatifs économiques liés à l'intégration, contre notre gré, à la Communauté d'Agglomération de Haguenau commencent à produire leurs effets. La gouvernance technocratique et centrale dans les prises de décisions aura eu raison de la gouvernance démocratique et collégiale de l'ancien territoire. Mois après mois, nos craintes se vérifient ; après avoir été muselées politiquement, les communes, telle la nôtre, sont contraintes financièrement. Je me devais de vous en informer par l'intermédiaire d'un article dans la page concernée et d'adopter une position plus offensive. Il est fort regrettable que nos représentants au bureau de la Communauté d'Agglomération de Haguenau se désolidarisent complètement des communes du territoire de Bischwiller et y brillent par une prestation complaisante et soumise.

Malgré cela, nous poursuivrons le travail engagé de mutualisation et de rationalisation afin de dégager de nouvelles marges de manœuvre, pour garder une capacité d'autofinancement suffisante et permettre une politique d'investissement à la hauteur des besoins de notre commune.

Après une série de grosses rénovations du patrimoine communal, les efforts des élus combinés à ceux du Centre Communal d'Action Social se portent sur les futurs enjeux de la commune et du bassin de vie tout entier : la santé et le vieillissement de la population. Les réunions avec nos différents partenaires se succèdent et se multiplient. Des actions qui se traduisent par des conférences et des ateliers pratiques pour les seniors ont commencé dès le mois d'octobre et vont se poursuivre tout au long du premier trimestre 2019. Le programme 2020 est en cours de réalisation. Face à ces nouveaux enjeux une enquête portant sur la qualité de vie des seniors de la commune est en cours. Elle servira de base pour les nouveaux projets structurants à venir.

La confiance que vous nous témoignez, nous confère une grande responsabilité. Nous l'assurons et l'assumons avec détermination et rigueur, en privilégiant la disponibilité, l'écoute et le dialogue. C'est ensemble que nous construirons l'avenir de notre commune et de notre territoire.

Patrick SCHOTT
Maire de SCHIRRHEIN



- ✂ Service barbier dans les 3 salons
- ✂ Spécialistes relooking, chignons, extensions et lissage brésilien

Nouveauté : Arsène vous conseille à domicile pour les prothèses capillaires

SCHIRRHEIN BETSCHDORF ROPPENHEIM
03 88 63 14 34 03 88 54 48 10 03 88 86 21 73



Arsène partira cette fois-ci à Kiev dans la capitale Ukrainienne, afin d'enseigner son savoir-faire



Les compétences de Maxime lui ont permis d'obtenir le diplôme du brevet de maîtrise, et devenir maître coiffeur.

Rejoignez-nous sur  et  Instagram

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Claudine STRUB
14, rue principale
67240 SCHIRRHEIN
06.70.45.51.17
claudine-strub-reflexologue.fr

sur rendez-vous

Valérie,
Naturopathe et |
Energéticienne,
vous accueille à son domicile
à Schirrheim.

Pour tous renseignements
et/ou prise de RV :
Tél : 06 44 79 33 17
Site :
<http://www.valerie-chevance-gregoire.fr>

MEDIAACO
N° 1 DU LEVAGE EN FRANCE

- Levage • Grues de 30 à 1200 tonnes
- Manutention • Montage • Maintenance industrielle
- Transfert d'unités, d'usines et déménagements industriels
- Location de grues et nacelles

Un parc de 800 grues en France et à l'étranger - 70 agences en France

Agence de Strasbourg
12, rue de l'Industrie - Z.I.
BP 192 - 67720 HOERDT
03 88 68 16 66 / Fax : 03 88 68 14 12
www.mediaco.fr

E'ma Coiff
à domicile

Lundi à partir de 14h00
jusque dans la soirée
Mardi de 8h30 à 18h00
Mercredi de 8h30 à 12h00
Jeudi de 8h30 à 18h00
Vendredi de 8h30
jusque dans la soirée
Samedi de 8h00 à 13h00

06 86 52 91 85
www.e-ma-coiff.sitew.com

BANETTE

Séverine et
Laurent Hamm

Ouvert du lundi au vendredi
de 4h45 à 12h30 - 15h00 à 18h30
Samedi de 6h00 à 13h00
Fermé le dimanche

137, rue Principale 67240 Schirrheim
Tél./Fax 03 88 63 26 76



Boulangerie
BRUCKER
Pâtisserie

75, rue Principale
67240 SCHIRRHEIN

Tél./Fax 03 88 63 25 57



vie municipale

Les décisions du conseil municipal du 05 juillet 2018

Les travaux d'électrification et d'éclairage de l'espace festif ont été exécutés par l'entreprise SCHERER de Schirrhein, pour un montant TTC de 11 308,20€.

En vue de l'établissement par la commission spéciale du Tribunal de Grande Instance de la liste préparatoire des jurys d'assises 2019, **6 électeurs de Schirrhein et de Schirrhoffen** ont été tirés au sort :

- MM. JEAN Michel et MOSSER David de Schirrhoffen.
- MM. DOLT Jean-Marc - HARTE Arsène - SCHITTER Léon et Mme MARTIN Marie-Claude de Schirrhein.

Le budget annexe de la 3^{ème} tranche «les Myrtilles» a été clôturé avec un excédent de 997 702,40€

Travaux en cours dans la commune :

Travaux à l'école élémentaire en voie d'achèvement. La chaudière sera installée cet été. Le calendrier aura été respecté.

La voirie et l'éclairage public **rue des Asperges** sont achevés. Le remplacement de la conduite d'eau impasse du Forgeron vient de démarrer. L'abattage des arbres de la **rue du Chemin de Fer** a été effectué, les travaux d'assainissement démarreront prochainement. L'aménagement paysager **place des Hêtres et place du Tumulus** ont été effectués en régie et seront achevés à l'automne.

ENLEVEMENT DES CHENILLES URTICANTES: Une équipe spécialisée de l'O.N.F. a procédé début juin à l'élimination des chenilles processionnaires sur la place des fêtes et la cour de l'école élémentaire, ceci pour un montant TTC de 2 010€.

Les décisions du conseil municipal du 24 octobre 2018

Le local de l'espace artisanal «la chocolaterie» précédemment loué à «Steven's Burger», est loué à la Société Rinckenberger à compter du 1^{er} août 2018, moyennant un loyer de 650€.

TARIFS 2019: La commission finances propose le maintien des tarifs communaux 2019 à leur valeur de l'année 2018.

ILLUMINATIONS DE NOËL

L'illumination du giratoire, entrée ouest du village, est prévue avec des guirlandes lumineuses à fixer sur l'arbre, 6 boules de différents diamètres à poser au sol. Un renforcement de l'éclairage en couleur des arbres face à la mairie avec 4 projecteurs complémentaires pour un montant estimatif de 11 4753,13€ TTC. Par ailleurs, il est proposé d'installer 3 «boules» au sol devant la mairie, 2 de diamètre 60 et 1 de 40.

TRAVAUX DIVERS

Il est proposé d'aménager un terrain de pétanque rue de la Lisière - rue des Tilleuls. Le SDEA remplacera le réseau d'eau potable début 2019 dans la rue du Gros Chêne. La C.A.H. pourra rénover l'éclairage public, la commune finançant l'enfouissement du réseau téléphonique.

• Intersection rue Principale / rue du Foyer:

Le 24 septembre dernier a eu lieu une réunion à laquelle ont assisté Mme Nicole THOMAS, conseillère départementale, M. COSCO, chef du centre technique départemental de Soufflenheim, Mme Sylvie KLEIN, directrice du service technique, C.A.H.-territoire de Bischwiller, et le maire. Objet: intensité

grandissante du trafic rue Principale (RD 37). Le Département n'a pas de solution «miracle». Cependant, un consensus s'est dégagé: l'hypothèse d'implanter des feux tricolores au croisement avec la rue du Foyer.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU – ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES – NOUVEAUX STATUTS

Depuis sa création au 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération de Haguenau (C.A.H.) s'est attachée à exercer ses compétences au plus près des besoins de sa population, dans un cadre de solidarité territoriale avec ses communes membres, d'optimisation financière et opérationnelle, et d'attractivité économique. A ce titre, elle a modifié au 1^{er} janvier 2018 ses statuts, pour développer encore davantage la «valeur ajoutée» communautaire. La C.A.H. a entendu poursuivre cette réflexion, en faisant une nouvelle fois évoluer ses compétences, à compter du 1^{er} janvier 2019

- En définissant l'intérêt communautaire des compétences qui le nécessitent au regard des dispositions du Code général des collectivités territoriales, dans le respect des spécificités communales.
- En procédant à une extension du contenu de certaines compétences pour en compléter l'exercice à l'échelle communautaire: équipements et services dédiés à la lecture publique, prévention et gestion des coulées de boue et initiatives en faveur des énergies renouvelables, notamment.
- En restituant à ses communes membres des compétences qui nécessitent un exercice de proximité, dans le respect des prérogatives des maires et des communes et de l'équilibre budgétaire de chaque collectivité.

Les décisions du conseil municipal du 12 décembre 2018

TARIFS COMMUNAUX 2019

La commission des finances avait proposé dans sa réunion du 10 septembre 2018 de maintenir les tarifs communaux 2019 à leur valeur de 2018.

Compte tenu du transfert de la compétence « équipements sportifs » aux communes, par la Communauté d'Agglomération de Haguenau, il a été acté d'instaurer un tarif de mise à disposition de la salle « multi-activités » aux associations de Schirrhein – Schirrhoffen, comme suit :

- Location type « week-end » : 600€
- Forfait chauffage en saison : 100€
- Nettoyage si nécessaire : 70€ par heure
- Caution : 300€

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE – CAH

Les esquisses du futur accueil périscolaire a été présenté. Il sera implanté entre l'immeuble 1, rue du Foyer dit « Schulhaus » et l'école élémentaire.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Cette année, comme indiqué dans le compte-rendu de la commission « sécurité-environnement » du 08.10.2018, se sont rajoutées les illuminations suivantes :

- Giratoire de l'entrée ouest du village.
- Renforcement de l'éclairage couleur des arbres face à la mairie.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les calendriers 2019 ont été distribués par les agents communaux dans chaque foyer. En 2019 la gestion locale des bacs ne sera plus réalisée par les communes, mais par un prestataire désigné par la C.A.H.

Acquisition d'un véhicule électrique

Le véhicule communal de type Kangoo, utilisé depuis plus de 13 ans, par le service technique de la commune présentait des signes avancés de vétusté. En effet le dernier contrôle technique a révélé de grosses réparations à faire. Un remplacement s'imposait.

Utilisé fréquemment, principalement pour des déplacements courts, c'est un véhicule avec une motorisation électrique qui a été choisi. L'autonomie annoncée d'environ 150 km permet de largement couvrir les besoins au quotidien.



Recensement de la population

Suite au dernier recensement de la population le nombre d'habitants à Schirrhein est de 2 243 habitants. Pour comparaison en 2014 le nombre était de 2 204 habitants.

Nouveaux arrivants: Inscription à la mairie

En France, la déclaration de changement de domicile n'est pas obligatoire, sauf dans deux cas particuliers :

- celui des **étrangers**, en vertu du décret 47-2410 du 31 décembre 1947 relatif à la déclaration par les étrangers de leur changement de résidence effective, habituelle et permanente ;
- dans les **trois départements d'Alsace-Moselle**, conformément aux trois ordonnances des 15, 16 et 18 juin 1883, prises par les présidents des trois districts concernés pendant l'annexion allemande. Toutefois, l'abrogation, en 1919, des sanctions pénales propres au droit local s'est traduite par la remise en cause de l'obligation de déclaration, de sorte que les communes ne peuvent guère mettre à jour leurs fichiers domiciliaires.



Cérémonie de vœux du maire et accueil des nouveaux arrivants

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire Patrick SCHOTT et de ses conseillers s'est déroulée vendredi 11 janvier. Le maire a appelé dans ses vœux à «poursuivre ensemble» et «concrétiser de beaux et nombreux projets» en rajoutant que «dans la course à la qualité, il n'y a pas de ligne d'arrivée».

Après l'observation d'une minute de silence suite à l'attentat de Strasbourg du mois de Décembre, le maire a fait un bref retour sur les événements nationaux et les difficultés rencontrées par les petites et moyennes communes de la C.A.H. Les personnalités présentes, le sénateur Claude Kern, le président de l'association de maires du Bas-Rhin maire de Hœnheim Vincent Debès et le conseiller départemental Denis Hommel ont été attentifs à ces difficultés rencontrées.

Les nombreux projets réalisés en 2018 ont été présentés par Bernard Beck tandis qu'un programme ambitieux pour 2019 a été dévoilé par Isabelle Halter.

Après la remise du livret d'accueil, par la conseillère déléguée Nathalie Scheidt, aux nouveaux arrivants et la nomination des lauréats du concours photo: Anne-Marie Bonnard «Electrification du nid de cigognes» et Martin Schott pour son «coucher de soleil», l'assemblée a pu découvrir la vidéo rétrospective des activités associatives de la commune réalisée par la conseillère déléguée Martine Fohr.



Emilien Denner: élu meilleur pilote du monde 2018 en karting

Cette cérémonie a été marquée cette année par la présence d'Emilien Denner, jeune prodige Schirrheinois de 16 ans, pilote de Karting sacré champion d'Allemagne 2018, (catégorie DKM KZ2), vice-champion du monde (catégorie WSK KZ2) et élu meilleur pilote du monde 2018. Une vidéo de son parcours a été présentée à cette occasion à l'assemblée qui lui a rendu un bel hommage par des applaudissements fournis.

Le maire, dans son intervention de fin de cérémonie, a remercié la performance



et l'engagement de l'équipe municipale, le professionnalisme et le dévouement du personnel communal et l'assemblée toute entière pour sa confiance. Les échanges se sont poursuivis à l'occasion du verre de l'amitié offert par la commune.



ZOOM sur la commission Sécurité-Environnement

La commission sécurité - environnement, présidée par le premier adjoint Beck Bernard, est sans doute la plus sollicitée au courant de l'année.

Elle traite tous les sujets en lien avec la sécurité (signalisation verticale et horizontale, voirie, stationnement...) ainsi que l'environnement (espaces verts, cadre de vie, équipements divers).

La commission a travaillé tout récemment sur la mise en place des nouveaux éclairages de Noël ainsi que sur les aménagements paysagers de la place des Hêtres et Tumulus. Elle travaille en étroite collaboration avec le service technique de la commune et de la C.A.H. Les membres sont amenés à participer aux réunions de chantier, avec les entreprises, des travaux de sa compétence.

Chaque année, au printemps, la commission effectue le tour de la commune en vélo, pour s'arrêter aux endroits présentant un questionnement ou une problématique particulière. Les sujets qui émanent souvent de la population sont divers et variés. Les points concernant la sécurité sont traités en priorité, d'autres, tel l'éclairage public par exemple, au vu des sommes à engager, s'inscrivent dans la durée.

La commission est également en charge de l'organisation du traditionnel nettoyage de printemps.

La commission est composée de : Mmes Schott Joelle, Rischmann Célia, Fischer Agnès, Keiff Françoise, Mrs Beck Bernard, Brucker Jacky, Halter Gérard, Rehry Thierry, Schneider Jérémie et Schlosser Jean-Luc



Trafic routier : Rue Principale une situation alarmante, les élus inquiets

Le trafic automobile de façon générale est en augmentation. Les rues de la commune n'échappent pas à ce phénomène. C'est sur la rue Principale que l'évolution est la plus remarquable. En effet, les derniers comptages effectués par le service technique de la C.A.H. indiquent un passage journalier de 9 000 véhicules dans les deux sens. Aux heures de pointe, de 17h00 à 19h00, c'est en moyenne toutes les 6 secondes qu'une voiture passe.

Il suffit de se placer aux abords de la rue pour constater que l'essentiel du passage est composé de véhicules en transit. Le contournement de Soufflenheim a vu toute une partie d'une population dévier son parcours. En effet, pour certains automobilistes, il est plus court et rapide de passer par Schirrhein plutôt que d'emprunter la route de Soufflenheim vers Haguenau. L'estimation

de l'accroissement du passage se situe entre 25% et 30%, cela est énorme.

La circulation sur cette rue inquiète les élus. De nouveaux aménagements commerciaux, notamment la zone du Taubenhof-Arboiseau, et de génie civil viennent attiser les craintes d'une nouvelle explosion du trafic.

Un autre projet de taille, le contournement Sud de Haguenau permettra là aussi de faciliter le déplacement de transit qui s'opère actuellement par la route de Soufflenheim entre Haguenau et Soufflenheim. Cet aménagement induira automatiquement plus de trafic à Schirrhein.

Ce qui est désolant dans cette affaire, c'est que pour ces deux aménagements aucune étude d'impact



routière n'a été effectuée. Pourtant l'augmentation du trafic accentue la dangerosité sur la rue Principale. La vétusté de la chaussée ne vient guère arranger la situation.

Lundi 24 Septembre, un groupe de travail s'est réuni en mairie de Schirrhein autour du maire pour évoquer la situation. La conseillère départementale Nicole Thomas, le responsable du centre technique du conseil départemental de Soufflenheim Michel Cosco et la directrice du service technique de la C.A.H. - territoire de Bischwiller Sylvie Klein se sont déplacés pour l'occasion (la compétence voirie étant de la compétence de la C.A.H.). Les élus ont exposé les différents points aux participants. Aucune véritable solution n'a été proposée aux édiles de la commune qui sont restés sur leur faim.

L'aménagement de la rue est inévitable malgré un coût astronomique annoncé par la directrice du service technique. Les travaux seraient repartis en 7 tranches avec un premier tronçon prévu dès 2020.



Un aménagement permettrait sans doute de sécuriser la rue Principale, mais ne serait pas suffisant pour limiter le trafic.

PUB



**Ets
RINCKENBERGER**
SANITAIRE • CHAUFFAGE • SALLE DE BAINS CLÉ EN MAIN

67240 SCHIRRHEIN
03 88 53 87 61

***Vous propose
la rénovation et
l'aménagement
clé en main de
votre salle de bains.***





PEINTURE STEINMETZ
Artisan - Peintre
Travaux intérieur
Extérieur

Steinmetz Jacky
2 rue principale
67240 SCHIRRHOFEN

N°siret : 519 941 827 000 15

06 81 45 23 42 peinturesteinmetz@hotmail.fr

C.C.A.S. Actions Solidaires

La permanence sociale du C.C.A.S est assurée tous les 1ers mardis du mois de 18h à 19h et sur rdv.

Fête des aînés

Quelques 150 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité, parmi lesquelles le député de la circonscription Vincent Thiebaut et le curé Piotr Szpejewski.

Dans son allocution de bienvenue le maire de Schirrhein, Patrick Schott, a assuré les seniors du souci constant de la municipalité pour leur bien-être. Il a insisté sur la future enquête à domicile «Qualité de vie des seniors de la commune» destinée aux personnes à partir de 65 ans, qui recensera leurs éventuelles difficultés et leurs souhaits.

Isabelle Halter, adjointe au maire et vice-présidente du C.C.A.S, a remercié ses collègues pour leur efficace collaboration tant pour la préparation de la salle qu'en cuisine et au service. Un panier garni a été remis aux deux doyens de la fête, Caroline Dietenbeck, 97 ans, et René Trimolé, 91 ans.

Valses, marches et tangos

Un accompagnement musical était assuré quasiment en continu. Dès l'apéritif, la musique Harmonie, sous la baguette de Hubert Dietrich, a proposé toute une gamme d'airs de Noël. Puis c'est Gabriel Veit, de Bischwiller, qui a démontré toute sa virtuosité à l'accordéon. Son mélange des chansons d'Édith Piaf, notamment, a ravi l'assemblée.

Puis est monté sur scène un quatuor composé de Justine et Guy Muller, Rémy Motsch et Benoît Schitter. Ils ont interprété avec aisance des chansons de circonstance, en français, en dialecte et en allemand.

Dans les intervalles, c'est Dédé, de Drusenheim, magistral au synthétiseur et à la trompette, qui a invité à la danse par des séries de valses, marches et tangos de naguère tant appréciés lors des fameux bals du samedi soir.

Il va de soi que, dans une ambiance tellement festive, les convives ont fait honneur au menu proposé par un traiteur d'Outre-Forêt. Enfin, une tombola richement dotée a fait de nombreux gagnants.



Distribution de paniers garnis

Le père Noël n'a pas oublié de passer chez les plus âgés de la commune. Toutes les personnes à partir de 86 ans se sont vu remettre, par les élus, comme chaque année, le fameux panier garni de Noël. Plus d'une cinquantaine de personnes sont concernées par cette opération. C'est aussi l'occasion de rencontres et d'échanges avec les bénéficiaires.





Nos seniors

Actions seniors

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Actions Sociales) a élaboré, avec deux partenaires, différentes activités et conférences sur une période de 6 mois.

Elles sont accessibles à toute personne intéressée par les thématiques, à la population de Schirrhein, et à celle des villages proches géographiquement : Oberhoffen s/Moder, Kaltenhouse, Rohrwiler, Schirrhoffen,... faisant partie de la C.A.H.; ainsi que Soufflenheim, Sessenheim, Auenheim, Rountzenheim, Roppenheim,... faisant partie de la communauté des communes du Pays Rhénan.

L'objectif du projet est d'agir par des actions variées, sur l'ensemble des facteurs de risque de chute des seniors vivant à domicile afin de prévenir l'évènement et d'éviter ses conséquences parfois dramatiques.

Les 4 actions proposées sont entièrement gratuites. Elles s'adressent aux personnes de 60 ans et plus ainsi qu'à l'ensemble des acteurs intervenant auprès de la personne âgée à domicile, aux aidants de seniors concernés, aux professionnels de santé libéraux, aux acteurs du secteur médico-social afin d'être mieux informés dans l'intérêt de la personne âgée. Le financement est assuré par la conférence des financeurs qui a validé le projet du C.C.A.S. de la commune de Schirrhein.

- **Le mardi 16 octobre 2018:** Après une présentation du projet d'ensemble par Patrick Schott, Maire et Président du C.C.A.S. de Schirrhein, le Docteur Jacques Aubry est intervenu sur les facteurs de risque de chute d'ordre physiologique et pathologique accrue avec l'avancée en âge.
- **Le jeudi 25 octobre 2018** à 19h30 à l'E.S.C., Laetitia Schimmer, kinésithérapeute, a parlé des facteurs de risques environnementaux et de l'importance du maintien d'une activité physique adaptée.



«SIEL BLEU» a proposé une action intitulée :

«Équilibre connecté et prévention des chutes» à partir du 6 Novembre à raison de 2 fois par semaine. L'idée est de travailler son équilibre et prévenir les chutes. Ces séances d'entraînement permettant d'agir en conscience sur les troubles de la marche et de l'équilibre, d'apprendre les gestes utiles en cas de chute, de diminuer leur nombre et la gravité des traumatismes liés à celles-ci, et, d'améliorer les réflexes, la vigilance, les forces musculaires et l'aisance corporelle.



Atelier équilibre



Savoir se relever en sécurité

C.C.A.S. Actions Solidaires

- **Le mercredi 5 décembre 2018** a eu lieu à l'E.S.C. une exposition de matériels et dispositifs de prévention des chutes, de maintien de l'autonomie, d'alerte et autres, en présence de «Médicale du Rhin» de Rohrwiler et Madame Cathy CLODY, pharmacienne de Schirrhein.



Le matériel



Explication du fonctionnement

- **Le mardi 15 janvier 2019** s'est déroulée une visite du Centre d'Information et de Conseil en Aides Techniques (CICAT) d'Eckbolsheim avec un transport assuré par la navette communale.

Une activité aquabike est proposée aux seniors le vendredi des semaines paires. Elle se déroule au Nautiland à Haguenau



Visite du CICAT



Préparation du matériel



Navette communale



L'AJPA de Hochstett propose tous les jeudis de 13h45 à 15h45 depuis le 7 mars 2019 au centre paroissial un atelier de prévention des troubles de la mémoire intitulé «**Comment muscler son cerveau ?**»

La mémoire est essentielle pour préserver son autonomie. Elle s'entretient et se développe tout au long de la vie. Les apports théoriques et les exercices pratiques ont pour but de stimuler l'activité cérébrale dans le plaisir, d'appliquer des stratégies de mémorisation transférables dans la vie quotidienne, de redécouvrir les possibilités de sa mémoire, de son attention et de sa concentration.



Enquête « Bien vivre chez soi »

Qualité de vie des seniors de notre commune

La construction de l'enquête aura nécessité de nombreuses réunions entre les services du département, les membres du C.C.A.S. et les élus de la commune. Cette dernière a consisté à recueillir les attentes et les besoins des seniors de 65 ans et plus, sur les thématiques de l'animation, de la vie sociale et de l'habitat.

C'est l'ensemble du bassin de vie qui est concerné, puisque plus d'une dizaine de communes voisines, sélectionnées avec les services du département, ont été invitées à participer à la démarche dans l'idée de confronter les résultats et essayer de dégager des idées communes. Plusieurs d'entre-elles ont d'ores et déjà répondues à l'appel.

Une équipe composée de 15 bénévoles, toutes originaires de la commune, s'est manifestée pour participer à cette opération. Ces dames épauleront les élus. Un formulaire a été remis en main propre à chaque personne qui a pu soit le compléter seule, soit se faire assister par une enquêtrice. Cette enquête n'avait aucun caractère obligatoire, elle était totalement anonyme.

Vers la fin du premier semestre 2019, une synthèse sera faite sur les attentes et les besoins des habitants de notre commune.



L'équipe de bénévoles



intercommunalité SCHIRRHEIN-SCHIRRHOFFEN

Communauté d'Agglomération de Haguenau : Mauvaises nouvelles

La Communauté d'Agglomération de Haguenau qui regroupe 37 communes et représentant pas loin de 100 000 habitants s'est mise en place le premier Janvier 2017 par arrêté préfectoral.

Après 2 années de fonctionnement, les premiers effets néfastes pour les communes de l'ancienne Communauté de Communes de Bischwiller et environs se font sentir sur le plan économique.

Cela est la conséquence directe de l'éloignement des communes de la gouvernance puisqu'elles n'ont plus aucun poids sur les directions prises par l'intercommunalité.

Transfert de compétences :

Lors de sa séance du mois d'octobre 2018, le conseil de la C.A.H. a voté le retour de la compétence sport et culture aux communes. Ces compétences étaient exercées par la Communauté de Communes de Bischwiller et environs, c'est donc uniquement les communes de ce territoire qui sont concernées.

Pour Schirrhein, cela se traduit par le retour de la gestion de la salle polyvalente, des terrains de tennis et du stade d'honneur de football. Pour couvrir les frais de fonctionnement la commune se voit reverser une attribution de compensation calculée sur une moyenne de trois ans. Cette attribution de compensation est figée à valeur au premier janvier 2019. Aucun mécanisme de revalorisation indexé sur l'évolution des prix n'est prévu. Cela veut dire que c'est la commune qui devra absorber à l'avenir la plus-value. Avec des dépenses équivalentes seule une hausse de la fiscalité communale estimée entre 3 et 5 % pourrait la couvrir.

Une convention de répartition des charges avec la commune voisine de Schirrhoffen sera mise en place, la gestion des équipements transférés revenant à la commune de Schirrhein.

Cette surcharge de travail n'est pas absorbable par l'équipe technique et administrative en place. Un renforcement par un recrutement est nécessaire. Là aussi, même si une partie du coût est couverte par l'attribution de compensation, le solde restera à la charge des communes de Schirrhein et de Schirrhoffen.

Baisse de la dotation de l'état

Au moment de la préparation budgétaire 2018 et de la notification des dotations de l'état, la commune de Schirrhein a vu ses montants baisser de façon conséquente. Ainsi les montants de solidarité rurale (DSR) et de dotation nationale de péréquation

(DNP), composantes de la dotation globale de fonctionnement (DGF), allouées par l'état, ont été sensiblement amputés.

Par rapport à 2017, les montants cumulés passent tout simplement de 130 279€ à 58 236€, soit une perte de 72 043€.

Interrogés sur l'origine de cette baisse, les services préfectoraux ont fait parvenir un courrier explicite en mairie indiquant clairement que la baisse provenait de la variation du potentiel fiscal de la commune, conséquence directe de son rattachement à la C.A.H. au 01 Janvier 2017.

Le mécanisme est simple. D'un côté le territoire de Bischwiller plus «pauvre» que les autres territoires contribuent à faire baisser le potentiel fiscal de la C.A.H. : cette dernière se voit verser des dotations supplémentaires.

De l'autre côté, les communes du territoire de Bischwiller voient leur potentiel fiscal communal augmenter par l'intégration dans la C.A.H. plus «riche». Elles voient ainsi baisser leurs dotations de l'état.

Dans un courrier du 17 Juillet 2018, le président de la C.A.H., M. Sturni a été sollicité pour savoir dans quelle mesure cette perte pour la commune de Schirrhein serait compensée. Ce courrier est pour le moment resté sans réponse. Le seul élément en retour, est une intervention du président qui indique vouloir surseoir à une éventuellement compensation par manque de clarté sur l'évolution de la D.G.F. Il indique d'autre part : «La question est aussi de savoir si la C.A.H., peut compenser, c'est à dire si elle en a les moyens financiers». Cela veut tout dire...

Des services essoufflés

Pour le reste, les services continuent à fonctionner même s'il y a une érosion de la qualité compte tenu de la surcharge de travail imposée aux fonctionnaires territoriaux, et liée au regroupement des collectivités.



Périscolaire

La construction d'un périscolaire intercommunal est prévu pour 2019, il pourra être fréquenté par les enfants des communes de Schirrhein – Schirrhoffen et Kaltenhouse.

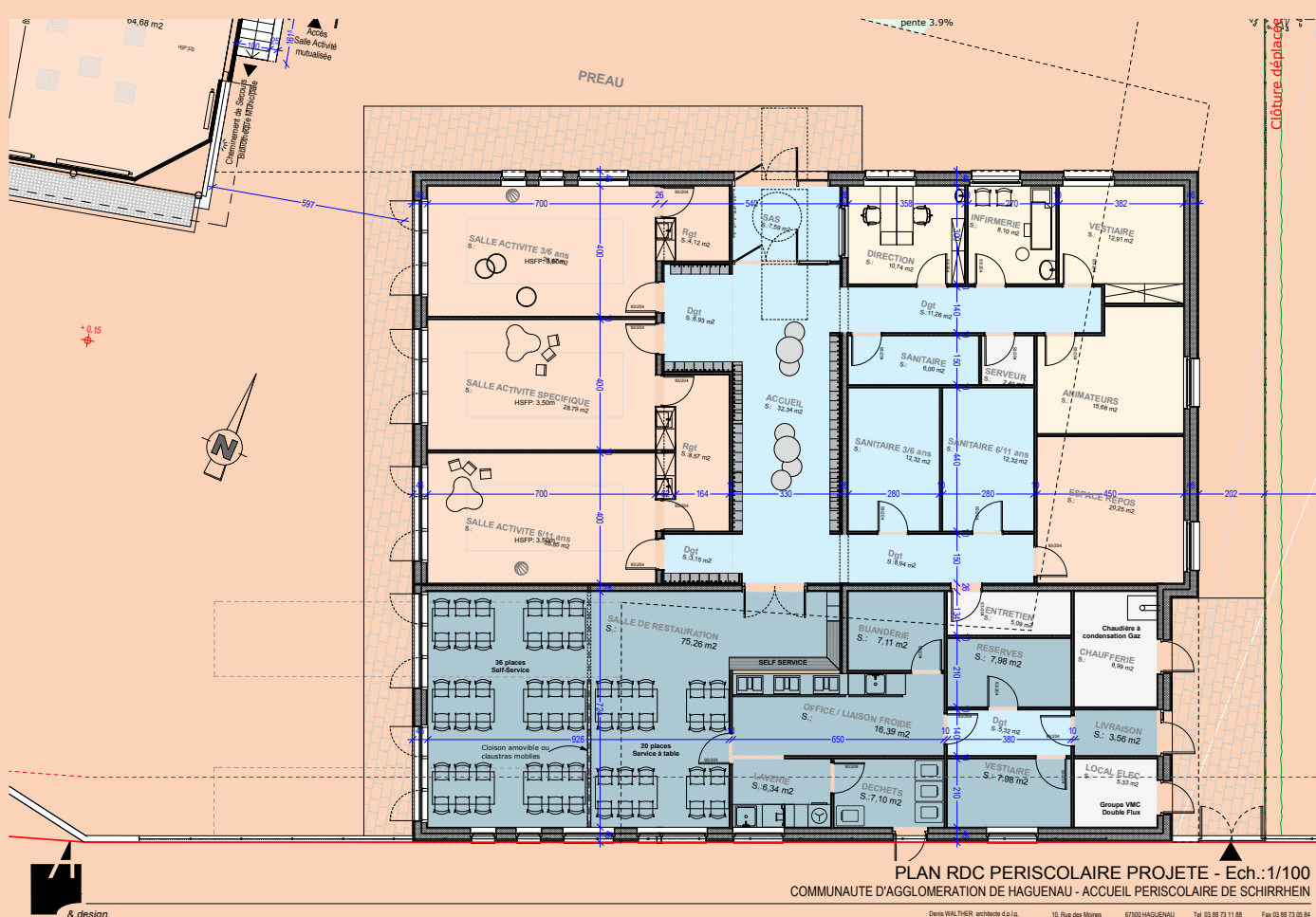
C'est le cabinet d'architecture Walther de Haguenau qui a été retenu à l'occasion d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre.

Ce projet est inscrit au P.P.I. (Plan Pluriannuel d'Investissement), sur des crédits de la commune de Schirrhein. Le projet de construction du périscolaire de 50 places, pour un coût d'environ 1 million d'euros, sera financé par la Communauté d'Agglomération de Haguenau qui en a repris la compétence.

Ce périscolaire accueillera les enfants scolarisés à l'école maternelle à partir de la petite section et jusqu'aux enfants de CM2 de l'école élémentaire.

Afin de mutualiser certains équipements en place, notamment le parking et la voie multimodale, le bâtiment sera construit sur le site de l'école élémentaire.

Voici le plan :



intercommunalité SCHIRRHAIN-SCHIRRHOFFEN

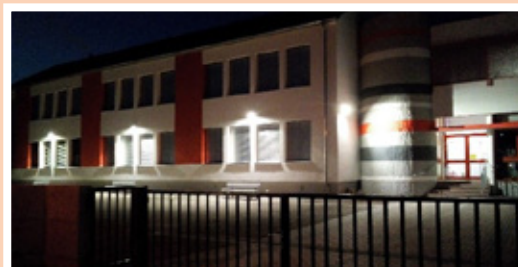
Rénovation BBC de l'École Élémentaire

Lissé sur deux exercices, le chantier de rénovation B.B.C. de l'école élémentaire constituera «le chantier» communal de la mandature. Les travaux d'un montant global de 504 067€ TTC, ont débuté dès le mois d'avril 2017 avec la dépose des plaques fibrociment du pignon ouest du bâtiment. Le reste à charge de la commune s'élève à 48 664€ TTC, soit moins de 10% du coût total des travaux. La commission «travaux / urbanisme» secondée par le secrétaire général de mairie Claude Hunsicker a été particulièrement performante et opportune sur cette opération.

L'été 2017 a été principalement consacré aux travaux intérieurs, élargissement des portes et création d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite, adaptation des mains courantes et mise en place de

bandes podotactiles, remplacement des menuiseries extérieures en bois, mise en place de luminaires basse consommation et de nouveaux lavabos équipés de chauffe eaux instantanés, installation d'une V.M.C. intégrée dans un nouveau faux-plafond, isolation des combles et des dalles du rez de chaussée, réfection des revêtements de sol et mise en peinture des couloirs et des cages d'escalier.

En 2018, se sont déroulés les travaux extérieurs ; remplacement des portes de garage du sous-sol, remplacement de la chaudière et tubage de la cheminée, remplacement des brise-soleil, isolation extérieure du bâtiment et ravalement de façade, remplacement de la couverture et de la zinguerie.



Les personnes méritantes à l'honneur

Le 19 octobre les personnes méritantes des communes de Schirrhein et Schirrhoffen ont été félicitées par les responsables municipaux qui leur ont remis de nombreuses distinctions. Il faut dire que l'imposant tissu associatif local offre de multiples activités grâce à leurs nombreux bénévoles dont le dynamisme n'a d'égale que leur dévouement et leur disponibilité sans faille au service des habitants des deux communes.



Cérémonie du 11 novembre

Centenaire de l'armistice - Se souvenir des victimes

Dimanche 11 novembre, face au monument aux morts, une nombreuse foule était réunie pour se souvenir des victimes de la guerre 1914-1918.

Après l'office religieux, un cortège s'est mis en place qui défila jusqu'au monument aux morts. L'intervention du maire de Schirrhoffen, Jean Dillinger, fut suivie par l'explication de la chanson de «Craonne» faite par un comédien en tenue militaire d'époque. Cette dernière fut interprétée par la Chorale «Les voix du c-h-cœur» et des élèves de l'école élémentaire de nos deux villages. Il revenait au maire de Schirrhein, Patrick Schott, de faire la lecture du message du Président de la République.

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts par deux enfants soutenus par les maires des deux communes.

La chorale et les enfants ont ensuite interprété une vibrante Marseillaise suivie de la chanson de la «Madelon» dont la signification fut, une nouvelle fois, narrée par un comédien.

La cérémonie fut clôturée par un morceau joué par la Musique Harmonie. Le maire de Schirrhein, Patrick Schott, invita l'ensemble de l'assemblée à l'ESC où la troupe théâtrale des «Deux Haches» présenta des extraits du spectacle intitulé «4 années de feu entre le marteau et l'enclume». Un vin d'honneur fut servi à l'issue du spectacle.





intercommunalité SCHIRRHEIN-SCHIRRHOFFEN

Sapeurs-pompiers

Sainte-Barbe des Pompiers

Samedi 1^{er} décembre, les sapeurs-pompiers de Schirrhein Schirrhoffen ont fêté la Sainte-Barbe à l'espace socioculturel de Schirrhein.

Maurice Mockers, le chef de corps, a salué les maires Patrick Schott et Jean Dillinger. Dans son intervention, il a mentionné qu'il y a en France 245 000 pompiers, parmi lesquels on compte des volontaires, des professionnels et des militaires. 79% des missions sont effectuées par des sapeurs-pompiers volontaires.

Il a souligné que le modèle français de sécurité civile est actuellement mis en cause par une directive européenne sur le temps de travail. Beaucoup de corps connaissent des difficultés de recrutement et de relève, ce qui n'est pas le cas pour l'instant à Schirrhein. En 2018, Les pompiers schirrheinois sont intervenus à 166 reprises, chiffre en hausse de 66 % par rapport à 2017. Les feux ont été au nombre de 8, les destructions d'hyménoptères de 76, les opérations diverses de 6, les accidents de la circulation de 3 et les secours à personnes les ont mobilisés 73 fois.

En 2018, le corps local a maintenu un niveau exceptionnel en termes de formation avec 2 176 heures de formation. Ce total se répartit en 712 heures de formations initiales, 585 heures de formation de maintien et de perfectionnement des acquis et 600 heures de manœuvres.

Dans le domaine sportif plusieurs sapeurs-pompiers ont brillé en 2018. À la finale d'arrondissement du parcours sportif du sapeur-pompier à Soultz-Sous-Forêts, en catégorie seniors, Dorian Schneider a terminé 1^{er}, Aurélien Allemann 3^{ème} et Jordan Sutter 4^{ème}. Chez les vétérans: Maurice Mockers a remporté la palme, Valentin Bruder était 3^{ème} et Thierry Rehri 4^{ème}.

L'amicale a participé et accompagné de nombreuses manifestations dans les deux villages. La fête de la Saint-Jean, événement phare des sapeurs-pompiers, a été une réussite exceptionnelle avec un spectacle et un feu d'artifice impressionnants. Ils ont été suivis et applaudis par des milliers de spectateurs. L'équipe d'organisation autour de Richard Sohm, Jessica Ludwig, Jordan Sutter, Christian, Aurore et Quentin Halter, Aurélie Fricker, Frédéric Schandel et le concepteur des effets Patrick Zinck est d'un niveau quasi professionnel.





Bibliothèque

On a préparé Noël à Schirrhein-Schirrhoffen

À la bibliothèque intercommunale de Schirrhein-Schirrhoffen, dirigée par Anne-Marie Gentner, les mercredis 5 et 12 décembre ont été consacrés à préparer Noël.

Ainsi, 22 enfants de 5 à 11 ans étaient présents pour suivre l'atelier de création proposé par l'équipe d'animation. Les jeunes membres de la bibliothèque ont passé quelques heures à confectionner un sapin et un ange de Noël. Avec du carton, de la peinture, du tissu, de la colle et surtout de la patience, les deux beaux sujets ont vu le jour petit à petit. Les jeunes participants ont eu la fierté de tout réaliser de leurs propres mains. Ils ont été accompagnés et un peu aidés dans le bricolage par les animatrices bénévoles de la bibliothèque intercommunale.

Un père Noël conteur

Mardi 18 décembre, le père Noël a rendu visite aux jeunes lecteurs à l'occasion de l'animation de Noël organisée par l'équipe de la bibliothèque intercommunale autour de la directrice Anne-Marie Gentner.

Les 25 enfants ont sagement écouté plusieurs histoires racontées et jouées par Céline Schott, Marie Bel Schneider et Yvette El Khamani. Les jeunes participants ont accueilli avec le sourire et en chantant «Petit Papa Noël», le vieil homme au manteau rouge et à la barbe très blanche. Ce père Noël de la bibliothèque était aussi conteur.

Il a narré, dans un silence absolu, l'histoire du petit sapin qui ne voulait pas terminer sa vie dans un bûcher



et qui a prêté son étoile pour qu'elle puisse briller au paradis des sapins de Noël.

Plusieurs chants traditionnels de la période de Noël accompagnés par les flûtistes Aurélie Fricker et Rachel Thil ont été repris en chœur par le jeune public. Le père Noël a offert une clémentine à chaque jeune lecteur. Avant de se quitter, les enfants ont émis le souhait de revoir le Père Noël chez eux car tous avaient la certitude d'avoir été des enfants sages toute l'année durant.



PUB



BURKART

Echafaudages Sàrl

Système exclusivement LAYHER

Location et montage d'échafaudages
Bâtiment neuf, et construction, rénovation ...
Echafaudages tubulaires, suspendus, roulant, modulaires
Multidirectionnels, Système parapluie
Monte-charges, Constructions spéciales

Rue du Château 67240 SCHIRRHEIN

Tél : 03 88 06 47 11

info@burkart.fr

Entreprise
Générale
de Peinture



SCHMITTER

6, rue des Violettes
67240 BISCHWILLER

06 17 91 02 95

03 88 63 18 07

peinture.schmitter@wanadoo.fr

Rétrospective

Assainissement rue du chemin de Fer

Ces travaux font suite à une étude diagnostic qui a consisté à faire un relevé au réel du réseau et à le schématiser dans un logiciel spécialisé pour faire des simulations et ainsi détecter les points faibles du réseau.

Ce secteur largement sous dimensionné a été traité en priorité. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par la C.A.H. C'est ainsi qu'une nouvelle conduite d'un diamètre 1200 mm a été posée en parallèle à la rue du chemin de Fer sur une longueur de 300 mètres. Le déversoir d'orage au préalable placé à proximité des maisons d'habitations a été dévié par une conduite enterrée vers le Fallgraben.

Dorénavant, seules les eaux d'écoulement reprises dans l'ancienne conduite restée en place, seront rejetées dans le Atlbach.



Fenêtres mairie

Suite à la reprise de la compétence éclairage public par la Communauté d'Agglomération de Haguenau, les projets communaux ont tous été stoppés, les nouveaux projets devant s'inscrire dans une logique intercommunale. Une demande de subvention du TEPCV et des économies d'énergies avait pourtant été accordée à la commune de Schirrhein. Le montant alloué, pour ne pas être perdu, pouvait cependant être transposé pour un autre projet.

C'est le remplacement de toutes les fenêtres bois, vétustes, de la mairie qui a été choisi par la municipalité.

Les travaux se sont déroulés la première quinzaine du mois de Janvier 2019. Le coût a été de 30 000 € TTC avec une aide TEPCV-CEE de 18 497 €



Aménagement de la place du Tumulus

D'après les dires des « anciens » de la commune, la place du Tumulus serait la plus « vieille » place aménagée de la commune.

Il n'y avait, hormis quelques arbres rachitiques, plus aucune végétation sur la place.

Après un nettoyage et le montage d'une gloriette métallique, l'agent en charge des espaces verts, Frédéric Schandel a soigneusement redonné vie à cet espace en respectant le thème choisi par la commission « sécurité-environnement » : le fruit.

L'aménagement se compose de pommiers, de poiriers, des framboisiers, des mûriers-framboisiers et de groseilliers.

Un agréable cheminement permettra de traverser cet espace qui retrouvera un nouvel éclat au printemps dès que la pousse de la végétation se sera remise en route.



Entretien des fossés : remise en état des chemins agricoles

Comme chaque année, à la sortie de l'été, le Parc Départemental d'Erstein a été missionné pour réaliser l'entretien des fossés et des chemins agricoles, gérés par l'association foncière, ainsi que les chemins et abords communaux. Cette opération, assez impressionnante par les moyens mis en œuvre, s'est déroulée sur plusieurs jours.

L'année 2018 a été une année particulièrement sèche freinant la pousse de la petite végétation. Pour autant, celle des arbustes et des plantes à racine profonde n'a pas été freinée.

Travaux « forestiers » rue des Prés

Deux imposants saules situés à proximité de la chaussée dans une zone en virage ont été abattus pour redonner de la visibilité aux usagers.

La présence d'une ligne aérienne électrique a rendu le chantier particulièrement délicat. L'utilisation de moyens adaptés, nacelle et tracteur télescopique s'est avérée nécessaire.

Le bois a été récupéré par la filière bois énergie, la recette permettant de financer les travaux.



Marquage au sol rue Principale

Sur toute la longueur de la chaussée, les traversées ainsi que la matérialisation des îlots ont été refaites par une entreprise spécialisée. La traditionnelle peinture a été remplacée par une résine bi-composante qui présente des avantages mécaniques supérieurs.



Travaux à venir

Rue du Gros Chêne

La rue d'une longueur de 170 mètres sera l'une des dernières rues à refaire dans ce secteur du village.

Une réfection complète est envisagée. Seront compris dans le bouquet de travaux, le renforcement de la conduite d'eau en diamètre 110 mm, l'enfouissement du réseau téléphonique, la réfection de l'éclairage public, la reprise des eaux de pluie se déversant sur la rue Principale et la couche d'enrobé.



Rue du Foyer

Cette rue qui permet de desservir les bâtiments sportifs et culturels, est sans aucun doute, la rue la plus fréquentée de la commune après la rue Principale. La municipalité n'a pu planifier une réfection complète de cette chaussée particulièrement dégradée, qu'après la fin des travaux de construction et de rénovation des salles polyvalente et sportive.

Un soin particulier sera à apporter aux croisements de cette rue avec la rue Principale, la rue du Cimetière et la rue de la Lisière. L'éclairage public sera refait à neuf et le réseau téléphonique mis en souterrain.

Ce sont les techniciens de voirie de la C.A.H.-territoire de Bischwiller qui réaliseront les études d'aménagement.



Eau potable rue des Sapins

Le réseau d'eau potable, présentant des signes de vétusté, sera refait à neuf.

Ces travaux s'inscrivent dans le plan pluriannuel programmé avec le S.D.E.A. secteur Soufflenheim et environs. Les anciennes conduites en fontes laissent place à des conduites en P.V.C de diamètre 150 mm plus imposantes sur une longueur de 270 mètres depuis la rue des Romains jusqu'à la rue de la Lisière.



Rue de la Gare

Il avait été détecté dans l'étude diagnostic un goulot d'étranglement ne permettant pas une évacuation assez rapide des eaux de pluie en cas de forte averse dans cette rue. Une grosse partie des eaux usées de la commune passe dans cette conduite.

Le déversoir d'orage en fin de pente est mal dimensionné. Une nouvelle conduite d'un diamètre plus grand sera posée partiellement dans la rue et le déversoir d'orage sera recalibré. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la C.A.H.

Construction d'un hall de stockage

Le principe de la construction d'un hall de stockage pour du matériel communal et associatif a été soumis lors de la dernière séance du conseil municipal de Schirrrhein. Le projet avait été présenté, au préalable en réunion intercommunale Schirrrhein-Schirrhoffen, pour validation.

Placé en contrebas de l'espace artisanal «La Chocolaterie», en plein cœur des centres d'intérêts, ce bâtiment serait une solution idéale pour le regroupement des nombreux équipements communaux et associatifs.

Le cabinet d'architecture Walther de Haguenau a été missionné pour se pencher sur ce dossier.

PUB

BRASSERIE - RESTAURANT

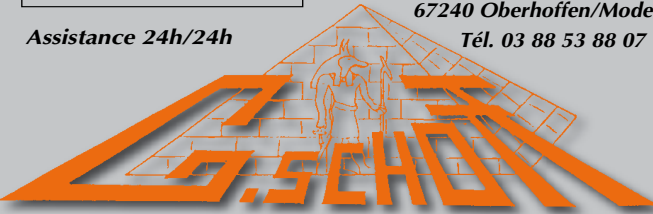

à l'Etoile

100, rue principale 67240 SCHIRRHEIN
 TEL / FAX: 03 88 53 97 04
 LUNDI : JOUR DE FERMETURE
 MARDI AU VENDREDI MIDI : PLAT DU JOUR
 DIMANCHE MIDI : CARTE
 VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE SOIRS :
 CARTE, TARTES FLAMBEES ET PIZZAS
 BANQUETS SUR DEMANDE
 www.restaurantaetoile.com
 contact@restaurantaetoile.com

POMPES FUNEBRES

Chambre funéraire **Magasin de vente**

Habilitation N°08.67.44 **Zone commerciale Werb**
 67240 Oberhoffen/Moder
Assistance 24h/24h **Tél. 03 88 53 88 07**


TOUS SERVICES FUNERAIRES ET CONTRATS OBSEQUES

Mise aux normes terrain d'honneur de football

Le terrain d'honneur de football fait partie des équipements transférés par la C.A.H. à la commune de Schirrhein. Il s'avère que les vestiaires, entre autres, ne répondent pas aux exigences N4 permettant au club d'évoluer en régional 1. La L.A.F.A. avait donné 3 ans à la Communauté des Communes de Bischwiller et environs (maintenant C.A.H.) de réaliser les travaux nécessaires. Rien n'a été fait !

C'est aux communes de Schirrhein et Schirrhoffen que revient dorénavant la réalisation des travaux. La commune, par un courrier adressé au président de la C.A.H., a demandé un fond de concours de 80% pour permettre le financement des travaux. Cette demande a été rejetée. La commission communale compétente a repris le dossier pour le montage des travaux à réaliser. Le chantier doit être clôturé avant le début de la saison 2019/2020.

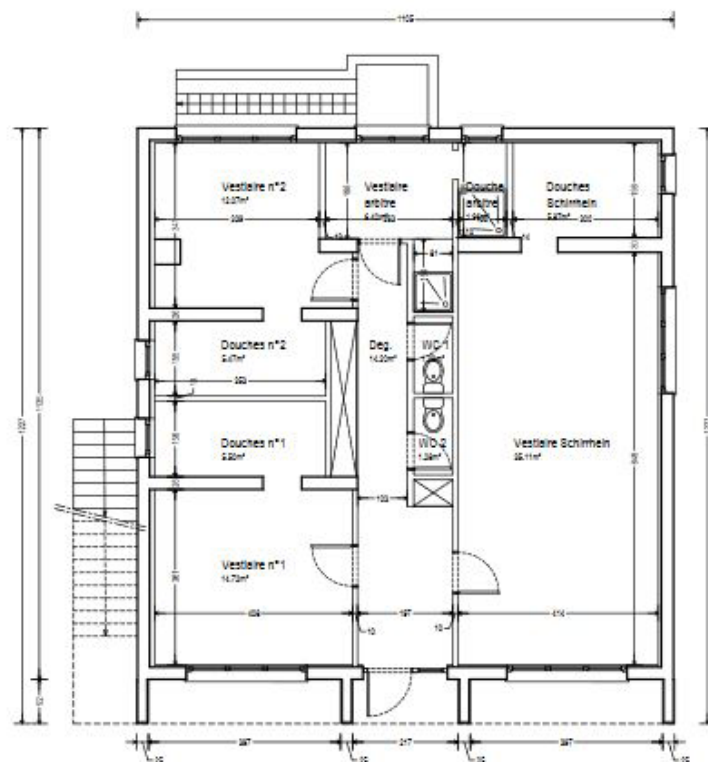
Les bases du projet ont été posées lors d'une réunion le 25 février pour laquelle avaient été invités les présidents de la ligue et du district d'Alsace de football, les élus de la commune de Schirrhein et de Schirrhoffen (aucun élu de la commune de Schirrhoffen ne s'est déplacé), les représentants du F.C.E. et le cabinet d'architecture Walther de Haguenau.

Le président de la Ligue d'Alsace Albert GEMMICH, a indiqué clairement qu'aucune année de dérogation supplémentaire ne serait accordée au terme du délai de 3 ans. Si les travaux ne sont pas effectués, une rétrogradation du club serait inévitable.

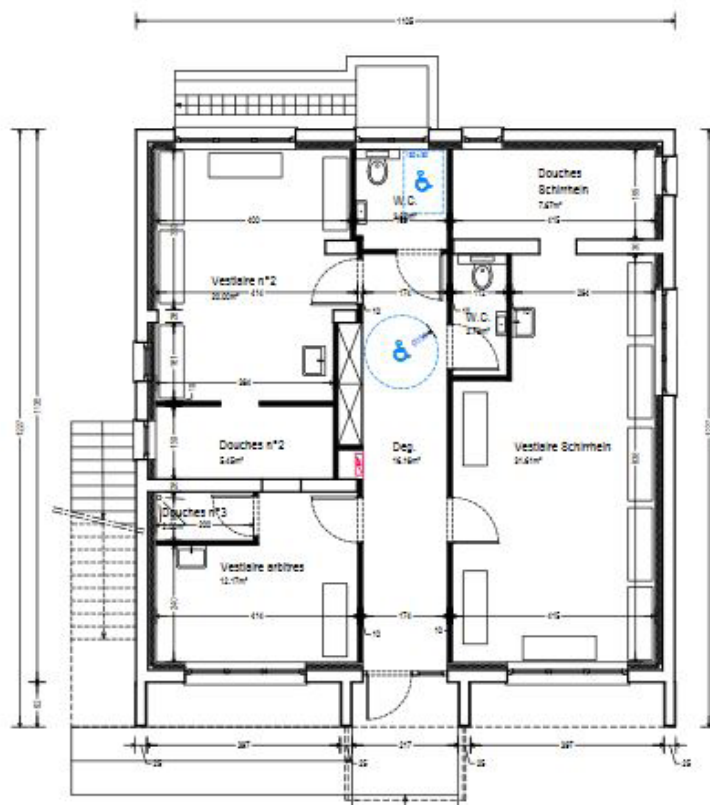
Pour le projet de mise aux normes, aucun agrandissement ne sera nécessaire, une rénovation suffira, cette solution étant la moins onéreuse, l'ensemble des équipements suivants seront revus :

- Adaptation des toilettes aux normes handicapés
- Remplacement des douches et des blocs sanitaires
- Réfection des revêtements des sols et murs
- Remise aux normes de l'installation électrique
- Installation d'une V.M.C.
- Remplacement de la chaudière
- Traitement de l'accessibilité aux normes handicapés
- Mise en place d'un sas de protection de sortie des joueurs.

Un schéma de principe a été validé par la Ligue d'Alsace, le club et les élus.



plan vestiaire foot avant



plan vestiaire foot après



**AU CRÉDIT MUTUEL
NOUS NE SOMMES PAS
DIFFÉRENTS SANS RAISON.**

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL SCHIRRHEIN - SCHIRRHOFFEN
77, RUE PRINCIPALE - 67240 SCHIRRHEIN - TÉL. : 03 90 55 52 00 - FAX: 03 88 63 70 63

10° CIRAO 87 020 758 affilié à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel - ACM 003 S.A. S.A.
au capital de 142 300 000 euros - 352 406 248 RCS Strasbourg. Entreprise régie par la loi des assurances.

AGRÉÉ BOSCH CAR SERVICE

**AUTOMOBILES
GARAGE SOHM**

**SCHIRRHEIN
LA BELLE HISTOIRE...**

Depuis plus de 49 ans,
le garage SOHM s'occupe
de l'entretien et de la réparation des
véhicules toutes marques : carrosserie,
peinture, électronique et mécanique
sont au cœur de leur savoir-faire.

1967

2016

**+ DE 900
VÉHICULES
VENDUS EN 2015**

**EN STOCK :
+ de 150
véhicules
NEUFS et
OCCASIONS**

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40%

**ACHETEZ VOTRE VÉHICULE
NEUF MOINS CHER**
Le spécialiste en
importation depuis
20 ans

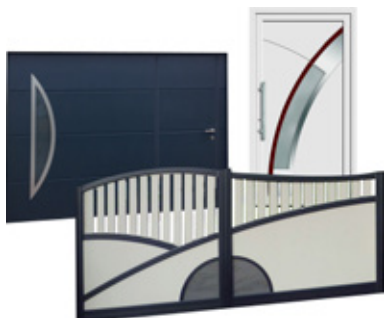
**RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.autosohm67.fr**

DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS À VOTRE SERVICE !



◀ Portes de garage ◀ Motorisation
◀ Portails ◀ Garde-corps
◀ Fenêtres ◀ Volets
◀ Portes d'entrée

**Hall d'Expo
+ de 200 m2**



KALTENHOUSE
Z.A. 3, rue de la sablière
Tél. 03 88 63 26 51
www.fermetures-simon.fr

Fleurs SCHAEFFER

Toutes Compositions Florales - Plantes
Livraisons assurées
Commandez par ☎ et réglez par 💳

3, rue de la Gare (près de l'église)
67240 OBERHOFFEN SUR MODER
Tél. 03 88 53 82 80 - Transmission florale

sautter
Notre passion du goût

Jus de fruits
Jus de légumes
Cidres
Cadeaux
Paniers garnis

MAGASIN DE VENTE
13 route de Strasbourg - 67770 SESSSENHEIM
Tél. 03 88 86 97 01

www.sautter-pomor.fr

Juillet

Concours des bûcherons



Ronde des bûcherons



C.L.S.H.



Open Air

Août



Marché aux puces



Collecte de sang et 25^{ème} anniversaire



Août



Stage basket

Septembre



Journée découverte chez les sapeurs pompiers



Remise d'un chèque de Corps en K'Danse à la ligue contre le cancer



Soirée «You»

Concours de recherche utilitaire club canin



Déjeuner musical

Octobre



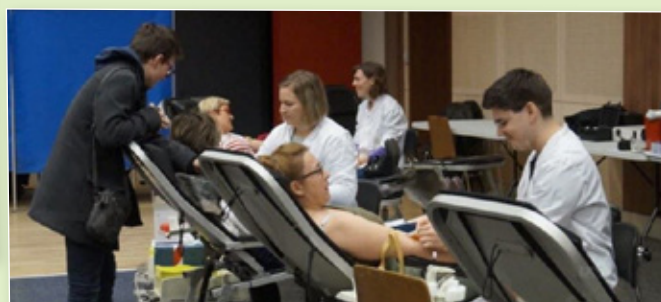
Marche populaire de jour



Exposition du collectif «Reg'Arts»



Oktoberfest



Don du sang

Novembre



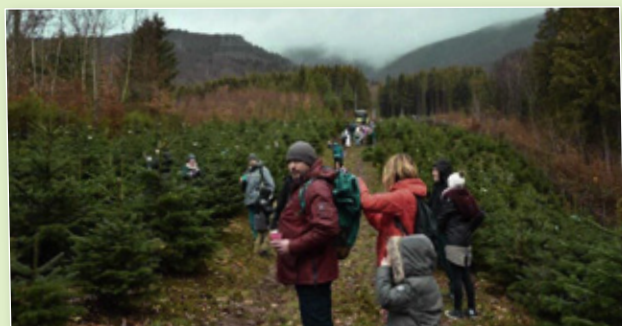
Loto bingo des pongistes



Soirée «Heri Owe»



Décembre



À la recherche du roi des forêts



Concert de Noël



Rock'n Schirrhein

Janvier



Repas moules frites



Broyage des sapins



Tournoi tennis de table



TENNIS CLUB SCHIRRHEIN-SCHIRRHOFFEN

L'histoire du Tennis Club de Schirrhein-Schirrhoffen remonte aux années 80. En effet, la toute première Assemblée Générale, dite «constitutive», s'est tenue le 4 mars 1983, sous la présidence de Bernard FERBACH. Un mois plus tard, le 5 juin, Yannick NOAH remportait la finale du tournoi de Roland Garros à Paris! L'année suivante, les courts furent construits et le club comptait alors 119 licenciés.



En 1995, l'actuel président du club, Francis SCHERER, succéda au premier président. Au cours des années 2000, l'équipe 1 du T.C.S.S. réalisait ses meilleurs résultats en terminant 2^{ème} du championnat de division 1.



Aujourd'hui, une trentaine de jeunes, garçons et filles, répartis en cinq groupes de niveau, se relaient le vendredi, de 16h15 à 22h15 dans la nouvelle salle des sports, pour s'adonner à leur sport favori. Ils sont pris en charge par Valérie Heller, monitrice brevetée d'Etat, qui anime cette activité avec compétence et dévouement depuis de nombreuses années: «Les mots clés qui guident mon métier? INITIER, PERFECTIONNER et ENTRAÎNER jeunes et moins jeunes à cette discipline, partager avec eux mon savoir-faire et leur transmettre ma passion.»

Pour l'avenir, le T.C.S.S. s'emploie à intégrer les juniors au sein de l'équipe 1, en s'entraînant tous les lundis des semaines impaires, de 18h30 à 20h, dans la nouvelle salle de sport: c'est la vocation intergénérationnelle du club! D'ailleurs, ce sont les vétérans qui assurent les permanences du mercredi pour les championnats des juniors à domicile. Enfin, pour les + de 65 ans et les filles de 13/14 ans, l'entente avec le Tennis-Club d'Oberhoffen-sur-Moder est maintenue.



(Texte de R. ROCH)

Les inscriptions à l'école de tennis peuvent se faire auprès de Valérie Heller, sur place le vendredi de 16h15 à 22h15 ou par téléphone au 06.89.84.29.44.



École maternelle

L'école maternelle compte 79 élèves répartis dans 3 classes :

- Mme IANETTA assistée de Mme HEITZ :
Classe de 13 petits et 15 grands
- Mme ROUSSEAUX assistée de Mme LORENTZ :
Classe de 24 moyens
- Mme SCHITTER assistée de Mme KUNTZNER :
Classe de 11 petits et 16 grands



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE 2018-2019 (de gauche à droite)

Annick LORENTZ (ATSEM) - Félicienne KUNTZNER (ATSEM) - Tania IANETTA (Professeur des écoles) - Cindy SCHITTER (Directrice) - Michèle ROUSSEAUX (Professeur des écoles) - Mireille HEITZ (ATSEM)

École élémentaire



L'école élémentaire compte 141 élèves répartis dans 6 classes :

- Classe des CP de Mme SCHENCK :
24 élèves
- Classe des CP/CM1 de Mme PERRIN :
16 élèves
- Classe des CE1 de Mme HUCK :
26 élèves
- Classe des CE2 de Mmes LIBS/KIMMEL :
25 élèves
- Classe des CM1 de Mmes ROCH/KIMMEL :
23 élèves
- Classe des CM2 de Mmes THIL/KIMMEL :
27 élèves

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE 2018-2019 (de gauche à droite)

Estelle SCHENCK – Mélissa HUCK – Laetitia ROCH – Mélanie KIMMEL – Sandra LIBS – Anne-Sophie PERRIN – Rachel THIL

La fête de Noël des écoliers

Jeudi 20 décembre, l'école élémentaire intercommunale de Schirrhein-Schirrhoffen dirigée par Rachel Thil a fêté Noël en musique et en chansons à l'espace socioculturel de Schirrhein.

L'équipe enseignante était au four et au moulin. Chaque responsable de classe avait préparé son groupe d'élèves avec compétence et engagement.

L'association des parents d'élèves présidée par Caroline Deutsch a mis la main à la pâte en tenant la buvette. Les parents et grands-parents présents ont été heureux d'avoir assisté à ce moment de fête simple et émouvant.



F.C.P.E.

L'association des parents d'élèves est toujours très active tout au long de l'année. Diverses opérations sont proposées pour récolter des fonds qui permettent de financer des sorties ou d'acheter du matériel. Merci et continuez à vous engager pour nos élèves.



Bourse aux vêtements



Collecte de papiers par la F.C.P.E.



Samedi 24 novembre 2018

Des couronnes de l'Avent par dizaines



Jeunes et adultes, une même application

L'atelier de confection de couronnes de l'Avent, ouvert à l'intention des paroissiens de la communauté «Argile et Sève», a connu un franc succès.

Une trentaine de participants, en effet, enfants du premier pardon, de la première communion, et d'autres enfants encore, se sont réunis au centre paroissial de Schirrhein-Schirrhoffen.

Encadrés par une équipe expérimentée autour de Blandine Cosse, Yvette El Kamani, Gaby Zilliox et Bernadette Batt, tous ces jeunes, venus des deux cités forestières, mais aussi de Soufflenheim, ont fait preuve d'une belle application dans leur ouvrage.

Une centaine de couronnes ont ainsi été confectionnées. Elles ont été bénies par le curé Piotr Szpejewski à l'issue des offices dominicaux, puis remises à leurs destinataires. Une participation de 15 €, par couronne, était demandée. Le bénéfice de l'opération a été versé à l'antenne Caritas de Soufflenheim.

Lundi 24 décembre 2018

Une messe de Noël célébrée avec ferveur

La messe dite des familles, célébrée le 24 décembre, en début de soirée, a attiré un grand nombre de fidèles, de tout âge, à l'église Saint-Nicolas.

Parti du centre paroissial, le défilé vers l'église était mené par un ange à l'étoile, suivi par un groupe d'enfants costumés en bergers, et porteurs de bâtons et de lanternes. Pour la première fois quelques bergères, vêtues de pèlerines immaculées, s'étaient jointes au cortège.

C'est le curé Piotr Szpejewski qui a déposé le divin enfant dans la mangeoire. Puis les enfants processionnaires et l'ange ont raconté la nativité, dans un dialogue à plusieurs voix. Un autre temps fort de la célébration était le rassemblement de tous les enfants présents, autour de l'autel, pour la prière du Notre Père.

Le célébrant a profité de la circonstance pour lancer un appel aux jeunes de tout âge afin de constituer un groupe un peu plus dense de servants de messe. Il est possible de s'engager tout jeune, a-t-il précisé. Lui-même est devenu servant de messe à l'âge de 5 ans dans sa Pologne natale.



L'ange, les bergers, les bergères et les lectrices se présentent à l'assemblée

Les chants de la chorale Ste Cécile étaient accompagnés à l'orgue par Marlyse Metzler. La cérémonie a pris fin avec le cantique de Noël par excellence, le «Stille Nacht, heilige Nacht», dont on a fêté cette année le 200^{ème} anniversaire de sa création.

Samedi, 5 janvier 2019

L'Épiphanie : une célébration sobre mais intense

Samedi, 5 janvier, en début de soirée, la paroisse Saint-Nicolas a célébré l'Épiphanie, fête de la manifestation de l'enfant Jésus aux mages.

Un cortège, formé par un ange (Margaux) porteur de l'étoile, de trois enfants, costumés en rois d'Orient, et des animatrices, s'est avancé jusqu'à la crèche pour y déposer leurs présents. Melchior (Samuel) a offert l'or, Gaspard (Cameron) l'encens, et Balthazar (Manon) la myrrhe. Dans son homélie, s'adressant à son auditoire, qui a bravé le mauvais temps, le curé Piotr a fait un parallèle avec la démarche des mages. «Vous êtes venus, certes, de plus près, mais l'intention est la même : se prosterner et adorer le divin enfant».

La cérémonie était embellie par les chants de la chorale Sainte-Cécile, accompagnée à l'orgue par Marlyse Metzler.

A l'issue de l'office l'ange et les mages ont distribué des pièces de chocolat à tous les fidèles présents.



L'ange, les rois mages, le servent de messe et le curé Piotr Szpejewski devant la crèche

Le père Piotr Szpejewski

De la Pologne à l'Alsace

L'abbé Piotr Szpejewski est né en 1958, à Dzierżon, petite ville de quelque 5 600 âmes, du Powiat de Sztum, Voïvodie de Poméranie (Nord de la Pologne). Il a grandi au sein d'une humble famille de cinq enfants dont le père était maçon. Servant de messe dès l'âge de 5 ans, il adorait le service à l'autel. Sa vocation a donc germé très tôt.

A 18 ans, il entre au séminaire pour se préparer à la prêtrise. Le 11 juin 1983, alors âgé de 25 ans, il est ordonné prêtre au titre du diocèse de Warmia (dont la ville principale, Olsztyn, se situe à mi-chemin entre Varsovie et Kaliningrad). Sa carrière ecclésiastique débute par des postes de vicaire, d'abord à Stary Targ, village de quelque 1 000 habitants, (Voïvodie de Poméranie) puis à la cathédrale d'Elblag, ville de 130 000 habitants (Voïvodie de Varmie-Mazurie). Il est aussi aumônier des sourds-muets et aveugles.

C'est en 1988 qu'il quitte la Pologne, et, après un passage à Paris, il est détaché comme aumônier des Polonais à Mulhouse et à Zurich. En 1992, il est nommé chanoine honoraire du plus ancien chapitre de son diocèse de Warmia, et, le 9 février 2015, il est nommé chanoine titulaire de son chapitre en Pologne. En 2001, il réussit sa thèse de maîtrise de théologie de l'Université Catholique de Lublin.

Le 2 juin 1996, il est nommé curé des paroisses réunies de Leymen, Liebenswiller et Neuwiller, communauté qui s'agrandit des deux Hagenthal, puis encore de Wentzwiller. Tout en restant Polonais de cœur, il tient à s'intégrer pleinement dans le pays qui l'a accueilli et où il a élu domicile. Il a acquis la nationalité française en 2004.

Le chanoine Piotr Szpejewski n'est pas un inconnu dans le secteur. Il a passé ces cinq dernières années, en tant que prêtre coopérateur, dans la communauté de paroisses voisine «Moder et Rhin». Depuis le 2 septembre 2018 il est curé de la communauté de paroisses «Argile et Sève» de Soufflenheim, Schirrheim - Schirrhoffen.

Notes

Powiat = district

Voïvodie : région administrative





Un accueil chaleureux

C'est à Soufflenheim, le 2 septembre, dans une église bien remplie, que la communauté de paroisses a chaleureusement accueilli celui qui tiendra les rênes ces prochaines années. Le nouveau guide spirituel et les personnalités ont marché en procession vers la maison de Dieu, depuis la cour du presbytère, où il séjournera. Le parcours et l'église étaient joliment décorés et fleuris.

Après le chant d'entrée, le premier magistrat de Soufflenheim, Camille Scheydecker, a souhaité la bienvenue au père Piotr Szpejewski. La messe a été concélébrée avec une dizaine de prêtres des environs. Le curé doyen Marc Kalinowski a lu le curriculum vitae du nouveau curé et sa lettre de nomination, valable pour 6 ans, signée par l'archevêque Luc Ravel. Jean-Pierre Buchel, au nom du conseil de fabrique local, Jean Dillinger, maire de Schirrhoffen et Jean-Jacques Prompicaï, président du conseil de fabrique de Schirrhein-Schirrhoffen, l'ont assuré d'un soutien sans faille.



Après la célébration, animée par la chorale «Chantons la vie» et celles, Sainte-Cécile, de Soufflenheim et Schirrhein-Schirrhoffen, la musique municipale et l'orgue, le curé Piotr Szpejewski a remercié les fidèles et les intervenants pour leur sympathique accueil. Un verre de l'amitié a réuni tous les participants au centre socioculturel pour fêter comme il se doit l'arrivée du nouveau curé.

Le rôle du prêtre

«Commençons ensemble une nouvelle histoire. Je souhaite construire une communauté de foi avec tout le monde. Le pain de hier est mangé, celui de demain n'est pas encore cuit, mais celui d'aujourd'hui, on peut le partager».

Chanoine Piotr Szpejewski

PUB

Sàrl SCHERER

Travaux d'électricité
Chauffage fuel - gaz - solaire - pompes à chaleur - climatisation
Antennes - Interphones - Paraboles
Dépannage - Entretien

50, rue Principale - **67240 SCHIRRHAIN**
Tél. 03 88 63 58 52 - Fax 03 88 63 67 57
elec.chauf.scherer@wanadoo.fr



Cabinet
de psychothérapie &
thérapie holistique

Mélanie FREISS
67240 Schirrhein

melaniefreiss67@gmail.com - www.cabinet-lenvol.fr
Tél. : 06 66 96 59 61 - Siret : 822 040 259 00019



Comité consultatif : Nom des rues en Alsacien

A cause de la baisse constante de la pratique du dialecte, de la perte de la connaissance des particularités locales et de la crainte d'une diminution de l'engagement, de l'entraide et de la cohésion des villageois, la municipalité de Schirrhein se devait de réagir. C'est ainsi que s'est constitué un comité consultatif pour la promotion et la conservation du dialecte et de la culture locale. Ce dernier fonctionne depuis une année et ses membres se retrouvent tous les mois pour des moments d'échanges et de travail.

Un chantier entamé dès les premiers mois d'existence du comité a consisté à traduire les noms des rues de la commune en Alsacien dans le but de mettre en place des plaques de rue bilingues. Ce travail est finalisé. Il sera présenté au public le **25 AVRIL** à 19h30 à l'occasion d'une soirée conférence.

INVITATION

D37

SCHIRRAAN



**Jeudi 25 Avril 2019 à 19h30
à l'Espace Socio-Culturel de Schirrhein**

RÉUNION D'INFORMATION ET CONFÉRENCE «NOS RUES UNSERI STRÖSSE»

Voici le déroulement de la soirée :

1. "Durich Schirraan g'süst" (par Frédérique STUDER)
2. Mot d'introduction (par Patrick SCHOTT)
3. Déroulement de la soirée (par Pascale LANGENBRONN)
4. Schirrhein : son histoire (par Jean-Michel STEINBACH)
5. Le cadastre (par Robert MULLER)
 - a. Le cadastre : des origines à nos jours
 - b. Quelle procédure suivre pour retrouver l'origine d'une maison cadastrée ?
6. Les critères du choix des noms de rue en alsacien (par Clément DORFFER)
7. Le financement des plaques de rue bilingues par l'O.L.C.A. (par Nicolas HALTER)
 - a. Qu'est-ce que l'O.L.C.A. ?
 - b. En quoi consiste le soutien financier de l'O.L.C.A. ?

A l'issue de la conférence un moment convivial se fera autour d'un « Ehre-Eierküeche »



RUE DES ACACIAS	ACATIEGASS
RUE DES AIRELLES	PREISELBEEREGASS
RUE DES ASPERGES	SPARICHELGASS
RUE BOSCHWEG	BOSCHWAJ
RUE DU BOULANGER	BECKGÄSSL ANCT. KIRICHSTROS
IMPASSE DU BOULEAU	BIRIEGASS
RUE DES BRUYERES	RINKHEIDEGASS
RUE DES BÜCHERONS	HOLZHAWERWAJ
RUE DU CERF	HIRSCHGÄSSL ANCT. KIRICHSTROS
RUE DES CERISES	KIRSCHGÄSSL ANCT. KIRICHSTROS
RUE DES CHASSEURS	JÄCHTLERGÄSSL
RUE DU CHÂTEAU	SCHLOSSGASS
RUE DES CHAUMIERES	HITTEGASS ANCT. KIRICHSTROS
RUE DU CHEMIN DE FER	ISEBAHNSTREESL
RUE DU CIMETIERE	KIRICHHOFSTROS
RUE DE LA CLAIRIERE	LICHTUNGSGASS
RUE DE LA COOPERATIVE	KASSEGÄSSL
IMPASSE DU CORDONNIER	SCHÜEMACHERGÄSSL
CHEMIN CREUX	HOHLEGASS (DIT DRECKGÄSSL)
RUE DES ECOLES	SCHÜELGASS
IMPASSE DE L'ECUREUIL	EICHHÄSLGÄSSL
RUE DE L'EGLISE	KIRICHSTROS
RUE DE LA FORÊT	WALDSTROS

IMPASSE DU FORGERON	SCHMITTGÄSSL
RUE DES FOUGERES	FARNGASS
RUE DU FOYER	VERAANSHÜSGASS
RUE DE LA GARE	BAHNGASS
RUE DES GENÊTS	BLÜEMEWAJ
RUE DU GROS-CHÊNE	DICKEICHGASS
RUE DE HAGUENAU	HAWENAUERSTROS
PLACE DU HEIDFELD	AM HEIDFELD
RUE DES HÊTRES	BÜECHEGASS
IMPASSE DU HOUX	STACHLEGASS
RUE KIRCHLACH	KIRCHLACH
RUE DE LA LISIERE	RAANGASS / AM RAAN (A CONVENIR)
RUE DE MARIENTHAL	MÄRIETHALERSTROS (DIT GRÖJKOPFWAJ)
RUE DES MESSIEURS	HERREGASS
RUE DE LA MONTEE	HOCHSTROS (NB : AUCUN NOM HISTORIQUE N'A ETE TROUVE, « HOCHSTROS » A ETE DEFINI DE FAÇON ARBITRAIRE)
RUE DU MUGUET	MAIGLECKLEGASS
RUE DES MÛRES	BLUMBEREGASS
RUE DES MYRTILLES	HEIDELBEEREGASS
ALLEE DES PINS	FORLEGÄSSL

RUE DES POMMES	ÄPFELGASS ANCT. KIRICHSTROS
RUE DES PRES	MATTEGASS
RUE DES PRIMEVERES	HIMMELSCHLISSELGASS
RUE PRINCIPALE	HAUPSTROS
IMPASSE DU PUIITS	BRUNNEWAJ
RUE DU RENARD	FUCHSGASS
RUE DES ROMAINS	REEMERSTROS
IMPASSE DU RUISSEAU	BÄCHELWAJ
RUE DU SABLE	SANDWAJ
RUE DES SAPINS	TANNEGASS
RUE DU SOMMET	GIPFELGASS
IMPASSE DES SORBIERS	VOGELSBEEREGASS
IMPASSE DE LA SOURCE	QUELLEGÄSSL
RUE DU STADE	AM FÜESBALLPLATZ
RUE DES TILLEULS	LINDEGASS
PLACE DU TUMULUS	TÜMÜLSPLÄTZEL
CHEMIN DU VIEUX PRE	AN DE ALTMATT
RUE WIEDEMATT	WIEDEMATTSTROS
RUE ZERR	ZERR (NB : A DISCUTER, TOUTE PROPOSITION EST LA BIENVENUE)
PLACE DES HÊTRES	AM SPIELPLATZ



La Verrière
 Institut
 Soin & Beauté

Maquillage Permanent

Bouche / sourcils / yeux

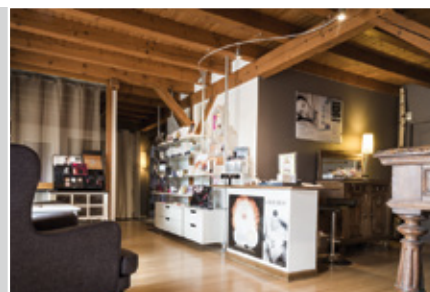
Extensions de Cils

Spécialiste de votre regard
 Volume russe ou Cils à cils

*Soin Corps
 Epilations*

Soins Visage

 **SOTHYS**
 PARIS



37 rue principale
 67240 SCHIRRHOFEN
 03 88 53 85 67

 Institut La Verrière

HORAIRES

Lundi 14h-19h
 Mardi - Mercredi 9h-12h - 14h-19h
 Jeudi 13h-20h
 Vendredi 9h-19h
 Samedi 9h-16h

-10%

sur les soins du visage, soins corps,
 création maquillage permanent
 et pose d'extensions de cils

à valoir avant le 30/06/19
 sur présentation de cette annonce

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES se dérouleront le dimanche 26 mai 2019

En mai 2019, les Européens éliront leurs représentants au Parlement européen.

Un changement majeur en France pour 2019 : chaque parti doit désigner une liste nationale unique de 79 candidats.

Les élections européennes seront les premières élections depuis les législatives de 2017. Elles précéderont les municipales de 2020.



DÉPÔT SAUVAGE DE DÉCHETS

Depuis quelques temps, la municipalité ainsi que de nombreux Schirrheinois ont constaté des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères et d'encombrants sur la commune. Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes :

- Nuisances olfactives,
- Dangers sanitaires,
- Et surtout des risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique.

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent.

Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Nous informons les auteurs de ces indécrottables qu'ils s'exposent à des amendes de 450 à 1500 euros. Ils doivent aussi savoir que le fait d'apporter les déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant et que personne n'est autorisé à rajouter des déchets sur un dépôt sauvage. Ces comportements inciviques

ne sont pas acceptables. Ce sont les services de la commune et donc les finances publiques qui sont mis à contribution.

Des recherches sont régulièrement engagées pour identifier les propriétaires des ordures déposées.

(Article R-116-2 du code de la Voirie Routière)

(Article R-635-8 du code Pénal)

(Article L-541-3 du code de l'Environnement)

DÉCHARGE INTERDITE

Art : R-632-1 du code pénal
sous peine de 1500€ d'amende

LE MARCHÉ BUS

Les producteurs du Marché Bus proposent, un nouveau lieu de rendez-vous aux habitants de Schirrhein. Ils souhaitent offrir un service plus pratique et plus accessible à un plus grand nombre d'habitants de Schirrhein pour qu'ils puissent se fournir en légumes et produits bio de proximité.

Le nouveau rendez-vous est **à la ferme des Jardins d'Altair tous les mardis de 16h à 18h30**





QUELQUES NOUVEAUTÉS POUR LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES AU 1^{ER} JANVIER 2019

Mise en place d'une collecte des encombrants sur l'ensemble du territoire.

- Un encombrant est un objet ne pouvant pas être amené à la déchèterie par une personne seule dans le coffre d'une voiture.
- Les déchets verts ne sont pas pris en charge.
- Le volume autorisé est limité à 2m³ par enlèvement.
- La collecte débute à partir du matin 7 heures et les objets devront être déposés sur le trottoir.
- Cette collecte est gratuite et aura lieu une fois par mois.
- L'usager qui souhaite se débarrasser d'encombrants doit obligatoirement s'inscrire au préalable auprès du service des ordures ménagères de la C.A.H. au 03 88 73 71 72. Une date de ramassage lui sera indiquée.

Calendriers de collecte et rattrapage des jours fériés

Toutes les dates de collecte ainsi que les dates de report, en cas de jour férié, sont indiquées sur le calendrier de collecte qui a été distribué au courant

du mois de décembre dans tous les foyers. C'est le document de référence.

Le rattrapage des jours fériés se fera en cascade, c'est à dire qu'en cas de jour férié, toutes les collectes sont décalées d'un jour après le jour férié. Si le mercredi est un jour férié, la collecte est décalée au jeudi, celle du jeudi au vendredi et celle du vendredi au samedi.

Collecte dans les impasses

Pour davantage de sécurité pour les riverains et les ripeurs, la très grande majorité des impasses ne sera plus collectée en marche arrière au courant du second trimestre 2019.

Le ripeur prendra le bac devant le domicile de l'usager, le videra et le remettra à l'emplacement où il a été enlevé.

Des autocollants pour bien identifier les bacs sont disponibles, sur demande, au service ordures ménagères.

DONS D'ORGANES

Se positionner, c'est exprimer son choix personnel sur le prélèvement d'organes : dire Non ou Oui.

Chaque citoyen doit pouvoir faire cette démarche civique, sans être jugé, quel que soit son choix.

En France, il n'existe pas de registre du oui.

Au nom de la solidarité nationale, c'est le principe du consentement présumé qui a été choisi. La loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus d'être prélevé.

Si vous ne souhaitez pas donner vos organes et tissus

Le principal moyen pour vous opposer au prélèvement de vos organes et tissus après la mort est de vous inscrire sur le registre national des refus.

Sinon, vous pouvez également faire valoir votre refus par écrit et confier ce document daté et signé à un proche. En cas d'impossibilité d'écrire et de signer vous-même ce document, deux témoins pourront attester que le document rédigé par une tierce personne correspond bien à l'expression de votre souhait.

Des communes, en partenariat avec l'association Cercle Bleu, installent des panneaux de signalisation qui incitent la population à se positionner sur le don d'organes.



Vous avez peut-être déjà aperçu un panneau «Cercle Bleu» à l'entrée d'un village ou sur une route.

Ils sont, en effet, de plus en plus présents. Adoptés par de nombreuses communes, ils ont pour objectif de sensibiliser la population autour de la question du prélèvement d'organes, mais pas uniquement. Le principe est simple et civique : ces panneaux de signalisation invitent «le conducteur à réduire sa vitesse, car ce mouvement est d'abord partenaire de la «Sécurité routière» du Ministère de l'Intérieur», ils rappellent «à tout citoyen son devoir civique de participer aux élections» et, surtout, ils invitent les conducteurs à se positionner par rapport aux dons d'organes.



~ Qualité de l'air ~

SAISONS POLLINIQUES

LES GESTES À ADOPTER SI VOUS ÊTES ALLERGIQUE

(Recommandations sanitaires générales du Haut Conseil de la santé publique)

À la maison

-  Rincez vos cheveux le soir
-  Aérez au moins 10 mn par jour, de préférence avant le lever et après le coucher du soleil
-  Évitez d'aggraver vos symptômes en ajoutant des facteurs irritants ou allergisants (tabac, produits d'entretien ou de bricolage, parfums d'intérieur, encens, bougies, etc.)

À l'extérieur

-  Éviter les activités extérieures qui entraînent une surexposition aux pollens : tonte du gazon, entretien du jardin, activités sportives, etc. En cas de nécessité, privilégiez la fin de journée et le port de lunettes de protection et d'un masque
-  Évitez de faire sécher le linge à l'extérieur
-  En cas de déplacement en voiture, gardez les vitres fermées

Soyez encore plus attentif à ces recommandations en cas de pics de pollution atmosphérique et n'hésitez pas à consulter un professionnel de santé (médecin généraliste, allergologue...) en cas d'aggravation des symptômes.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Plusieurs sites Internet ou applications mobiles vous permettent d'être informé des alertes polliniques :

- « bulletin d'alerte pollinique » et application smartphone « Alertes pollens » du Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) ;
- « alerte pollens ! » de l'association des pollinariums sentinelles® de France ;
- site de l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air de votre région.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

- <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur/article/pollens-et-allergies>
- <http://www.pollens.fr/accueil.php>
- <http://www.alertepollens.org/>



- Qualité de l'air -

LES POLLENS

QUELS SONT LES EFFETS SUR LA SANTÉ ?

Chaque année en France, **20% des enfants** et **30% des adultes souffrent d'allergie aux pollens**, avec des symptômes plus ou moins graves (rhinite, conjonctivite, asthme...).



- Crises d'éternuement,
 - nez qui gratte, parfois bouché ou qui coule clair,



- yeux rouges, qui démangent ou qui larmoient,
 - en association éventuelle avec une **respiration sifflante** ou une **toux**.

- En cas de gêne répétitive et saisonnière liée à ces symptômes, associée à une fatigue inhabituelle, vous souffrez peut être d'une allergie aux pollens.
 - Demandez conseil à un professionnel de santé (médecin généraliste, allergologue...) pour bénéficier d'une prise en charge adaptée et connaître les gestes de prévention à adopter.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Il existe un grand nombre de végétaux à pollen allergisant pour l'homme. Cependant, il convient d'être plus particulièrement attentif aux périodes polliniques concernant les quatre espèces suivantes :



- * En France, les pollens sont surveillés via un réseau d'environ 70 capteurs répartis sur le territoire et des pollinariums sentinelles présents dans un grand nombre de villes.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

- <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur/article/pollens-et-allergies>
- <http://www.pollens.fr/accueil.php>

Naissances

Félicitations

11.01.2018	Emma, fille de Luc PEUGEOT et de Audrey CONSTANTIN
12.01.2018	Eliott, fils de Mickaël BURI et de Jessica SECULA
25.01.2018	Liam, fils de Thomas KALSCH et de Manolie DOLLE
20.03.2018	Léo, fils de Romain SCHISSELE et de Loganne WOLPERT
02.05.2018	Lino, fils de Fabian DIAZ CARBALLIDO et de Judith-Marie JUNG
25.06.2018	Luna, fille de Jonathan ELIE et de Krystina MONTEIRO PINTO
25.06.2018	Enola, fille de Johan RZEPKA et de Eléonore MAPPUS
16.07.2018	Elio, fils de Nicolas THOMAS et de Elodie DOLT
30.07.2018	Léa, fille de Sébastien SPÖRER et Aurélie BRACKER
08.08.2018	Ewen, fils de Christopher POIDEVIN et de Ocilia BERLING
17.08.2018	Maddy, fille de Thomas DI PALO BURRONE et de Stéphanie SCHITTER
29.08.2018	Théo, fils de Laurent SCHLADENHAUFFEN et de Estelle SCHMIDT
09.10.2018	Nelya, fille de Diana DANIZEL
10.10.2018	Olivia, fille de Julien HILD et de Mélanie REISKY
07.11.2018	Tasnim, fille de Laurent LUTHIN et de Ferdaous JEBBOURI
22.11.2018	Maddy, fille de Mickaël RIFF et de Tiffany SCHOEFOLE
24.11.2018	Owen, fils de David RINCKENBERGER et de Laura PEREA
07.12.2018	Nolan, fils de Kévin JESTADT et de Maeva REGULA
20.12.2018	Lise, fille de Guillaume HORNECKER et de Catherine KOLMER

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

20.01.2018	Alain MISCHLER et Marie-France PILLOT
05.05.2018	Laurent BARALLE et Marie-Angélique SCHOTT
19.05.2018	Nicolas OUADAH et Delphine KRAFT
26.05.2018	Cyrille DORFFER et Patricia UTZMANN
09.06.2018	Matthieu ROMERO et Catherine BAPST
23.06.2018	Christophe EISENMANN et Sandra FISCHER
30.06.2018	Frédéric ZUCHOLD et Stella JOSEPH dit LEHMANN
18.08.2018	Christophe MECKES et Martine KATZ
24.08.2018	Thomas JAEGER et Camille BONNARD
06.10.2018	Denis SAUVAGEOT et Sylvie ENGER
24.11.2018	Alexandre BLANCK et Valérie MARTIN

Décès

Sincères condoléances

18.01.2018	Cécile SCHITTER née BIERLING, 91 ans
19.03.2018	Marie Anne WILLMANN née HALTER, 91 ans
26.03.2018	Roger ZILLIOX, 91 ans
08.04.2018	Jeanne MARZOLF née SCHOTT, 87 ans
09.04.2018	Arsène HARTE, 71 ans
19.04.2018	Françoise SCHITTER née SPITZ, 41 ans
20.05.2018	Odile ZABE née HOLVECK, 92 ans
27.05.2018	Anne WILLMANN, 97 ans
16.06.2018	Ferdinand CHARNEAU, 74 ans
20.06.2018	Hervé HALTER, 49 ans
12.07.2018	Jérôme Lucien SOHM, 87 ans
18.07.2018	Raymond HALTER, 65 ans
01.08.2018	Marie DORFFER née RIFF, 79 ans

11.08.2018	Michele CARMELLO, 58 ans
20.08.2018	Jean DILLINGER, 87 ans
25.08.2018	René LERCHE, 72 ans
08.09.2018	Nicolas Richard BRUCKER, 78 ans
25.09.2018	Alphonse HALTER, 88 ans
06.10.2018	Karine WÖRNER née ENGLERT, 67 ans
10.10.2018	Jean-Paul KOLMER, 96 ans
13.10.2018	Martine RIEHL née OSTERTAG, 62 ans
22.10.2018	Nicolas HALTER, 95 ans
13.11.2018	Lucien ROYER, 86 ans
29.11.2018	Huguette BRAUN, 80 ans
31.12.2018	Georgette BUYUKCEYLAN née BRUCKER, 69 ans

Grands anniversaires 2019

95 ans – 1924

Heureux anniversaire !

04.01.1924	APPENZELLER Ernestine née MARTIN – Maison de retraite de Soufflenheim
19.06.1924	SCHMIDT Marguerite née BUCHS – 15, Impasse du Puits

90 ans – 1929

25.02.1929	BRUCKER Hedwige née SCHITTER – 3, rue du Boulanger
26.03.1929	GASS Marie-Antoinette née DORFFER – 2, rue du Gros-Chêne
05.04.1929	SCHOTT Joseph – 80, rue Principale
27.04.1929	STADTLER Joséphine née DIEDERLE – 15, rue de Marienthal
30.06.1929	MULLER Anna – 5, rue du Sable
14.07.1929	STAEBLER Michel – 12b, rue de Marienthal
08.09.1929	BITZ Marie-Anne née SCHOTT – 18, rue des Romains
14.12.1929	GERHARD Marie née DEMANT – 8, rue des Sapins

85 ans – 1934

026.01.1934	THALMANN Gérard – 66, rue Principale
11.02.1934	MOSSER Marie-Madeleine née GLESS – 42, rue Kirchlach
12.03.1934	MARZOLF Marcel – 143, rue Principale
19.06.1934	BAPST Antoine – 15, rue des Romains
28.11.1934	BRUCKER Madeleine née SCHMITTER – 72, rue Principale

80 ans – 1939

15.01.1939	VOLTZ Jean-Pierre – 13, rue de la Gare
11.02.1939	DANNENMULLER Marie-Joséphine née BECKER – 119, rue Principale
19.02.1939	HASSELBERGER Marie Liliane née SCHOTT – 5, rue Kirchlach
24.03.1939	SCHOTT Marie née FUCHS – Ets hospitalier BISCHWILLER
30.04.1939	SCHEIDT Catherine née GLESS – 5, rue des Ecoles
16.05.1939	STEINMETZ Jean-Paul – 14, rue des Messieurs
17.05.1939	MARTIN Marthe née LUX – 169, rue Principale
18.08.1939	STEINBERGER Marie-Andrée née PROMPICAL – 52, rue Principale
18.11.1939	ELCHINGER Albertine née MOSSER – 133, rue Principale
06.12.1939	DOLT René – 9, rue Kirchlach
13.12.1939	DANNENMULLER Lucien – 24, rue Kirchlach
30.12.1939	SCHANDEL Anny née SCHIFFLI – 5, rue de la Lisière



80 ans



GÜNTHER Nicola
08/08/2018



DIEDERLE Jean
12/08/2018



HIESIGER Jean
21/08/2018



GEYER Edouard
21/09/2018



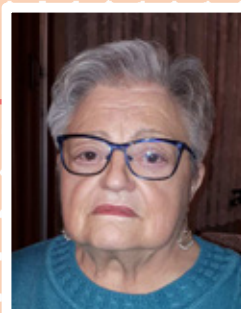
DORFFER Eléonore
01/10/2018



FAGEOL Marie-Madeleine
06/11/2018



HALTER Joseph
16/11/2018



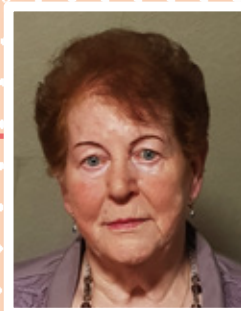
RICHTER Pia
04/12/2018



APPENZELLER Louise
29/12/2018



VOLTZ Jean-Pierre
15/01/2019



DANNEMULLER Marie-Josée
11/02/2019

85 ans



BRUCKER Oscar
22/08/2018



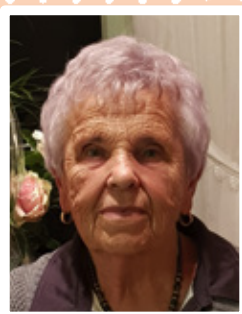
RISCHMANN Anna
27/08/2018



PROMPICAÏ Marie-Thérèse
18/09/2018



ROYER Claire
09/10/2018



KACHELHOFFER Georgette
12/11/2018



BRUCKER Elisabeth
19/11/2018



THALMANN Gérard
26/01/2019

90 ans



GACKEL Marie-Madeleine
12/09/2018



BRUCKER Edwige
25/02/2019

95 ans

Merci
de nous avoir
chaleureusement reçus,

Bernard Beck, 1^{er} Adjoint



HALTER Nicolas
15/09/2018
décédé le 22/10/2018

Recette

Gâteau végétal au citron

Ingédients :

- 200 g de farine
- 2 citrons jaunes non traités
- 100 g de margarine végétale
- 10 cl de lait de soja
- 100 g de sucre en poudre
- 50 g de fécule de maïs
- 1 sachet de levure chimique

Préparation :

- Préchauffez le four à 180°C.
- Mélangez la farine, le sucre en poudre, la fécule de maïs et la levure chimique dans un saladier.
- Prélevez le zeste des citrons jaunes. Coupez les citrons en deux et pressez-les afin de récupérer leur jus.
- Dans une casserole, faites fondre la margarine végétale avec les zestes et le jus des citrons.
- Versez la margarine fondue dans la préparation puis ajoutez le lait de soja. Remuez bien le tout jusqu'à



- obtenir une pâte bien lisse et homogène.
- Huilez un moule à gâteau et versez-y la pâte.
- Enfournez pendant 40 minutes.
- Laissez tiédir le gâteau sur une grille à la sortie du four.
- Démoulez puis saupoudrez de sucre glace ou d'un glaçage fait avec 150 g de sucre glace additionné de 25 ml de jus de citron

Trucs & astuces

Faire tenir ses fruits plus longtemps

Pour allonger la durée de vie de nos pommes, nos poires, nos abricots, notre raisin et tous leurs petits copains dans notre corbeille de fruits, il existe une astuce imparable : couper un bouchon de liège en deux, et le glisser dans la corbeille. Le liège va absorber l'humidité excessive des fruits, les empêchant ainsi de noircir et de pourrir prématurément, avant que l'on ait eu le temps de s'en régaler.



Eviter la moisissure sur la confiture

Quand on ouvre un pot de confiture et qu'on la laisse un bout de temps sans la manger, de la moisissure se forme sur le dessus.

La confiture reste quand même bonne mais il faut retirer la moisissure et quand on range le pot entamé, il suffit de rajouter une fine couche de sucre qui évitera la formation d'une nouvelle moisissure.